
Table des matières

Introduction	
Joseph-Charles Taché polygraphe, sa bibliographie et sa bibliothèque	1
Julien Goyette, Claude La Charité	
L'écrivain polygraphe: <i>terra incognita</i> de la littérature québécoise du XIX ^e siècle	19
Yvan Lamonde	
Joseph-Charles Taché et l'Institut littéraire de Rimouski	39
Claude La Charité	
Joseph-Charles Taché, le libraire Hector Bossange et le Canada à l'Exposition universelle de Paris en 1855	63
Diana Cooper-Richet	
« Ces choses qui ont du vrai »: conte, légende et histoire dans l'œuvre de Joseph-Charles Taché.	75
Julien Goyette	
Les contes et légendes de Joseph-Charles Taché ou « le pinceau idyllique » d'un auteur catholique	93
Dominique Marquis	
La science est-elle soluble dans l'ultramontanisme? Le cas Joseph-Charles Taché	111
Jean-Claude Simard	
<i>Les Histoires de M. Sulte</i> par Joseph-Charles Taché: analyse d'un texte polémique.	137
Hélène Marcotte	
Joseph-Charles Taché poète	153
André Gervais	

L'américanité de <i>Forestiers et voyageurs</i>	165
Jean Morency	
Transferts culturels et formation de l'imaginaire: la poésie de l'irrationnel dans <i>Forestiers et voyageurs</i>	179
Michel Fournier	
Les explorations archéologiques de Joseph-Charles Taché en Huronie de 1859 à 1864	199
Catherine Sutton	
Joseph-Charles Taché et son projet de confédération des provinces de l'Amérique du Nord britannique	223
Michel Ducharme	
Joseph-Charles Taché et la science de l'inventaire social au Québec	257
Bruce Curtis, traduit par Catherine Broué	
ANNEXES	
Joseph-Charles Taché à travers les archives généalogiques et historiques: la période rimouskoise	289
Pierre Rioux	
Les archives de Joseph-Charles Taché dans le Fonds Famille-Gauvreau de l'Université du Québec à Rimouski	311
Mathieu Noël	
Inventaire des documents relatifs à Joseph-Charles Taché dans le Fonds Famille-Gauvreau de l'Université du Québec à Rimouski	323
Jean-François Rioux	
Édition du manuscrit autographe partiel des <i>Trois légendes de mon pays</i> de Joseph-Charles Taché	327
Julien Goyette, Claude La Charité	
Édition du manuscrit autographe de <i>L'île Saint-Barnabé</i>	339
Julien Goyette, Claude La Charité	
Notices sur les auteurs	357

Introduction

Joseph-Charles Taché polygraphe, sa bibliographie et sa bibliothèque

Julien Goyette,
Claude La Charité,
Université du Québec à Rimouski

De l'avis de Henri-Raymond Casgrain, Joseph-Charles Taché (1820-1894) était « le plus universellement érudit des Canadiens ». Sous la plume d'un de ses plus farouches adversaires, un tel éloge vaut son pesant d'or, même si, aux yeux de l'abbé, pareille érudition recelait forcément un défaut, celui de la dispersion : « M. Taché a écrit je ne sais combien de brochures sur je ne sais combien de sujets¹. » En parcourant les publications de l'écrivain, on ne peut que donner raison au critique. En effet, même une fois exclus les nombreux articles parus dans les journaux, la bibliographie de Taché compte près d'une cinquantaine de titres. Dans

1. Placide Lépine, « Silhouettes littéraires. Joseph-Charles Taché », *L'Opinion publique*, vol. III, n° 7, 15 février 1872, p. 74. En réalité, le pseudonyme de Placide Lépine cachait probablement deux auteurs, Henri-Raymond Casgrain et Joseph Marmette, selon Philéas Gagnon (*Essai de bibliographie canadienne*, Québec, A. Côté, 1895, p. 71).

cet ensemble, on retrouve 16 œuvres littéraires : contes, légendes, poésies, histoires et essais, publiés dans des revues et parfois repris en volumes, comme ce fut le cas pour les *Trois légendes de mon pays* (1861), *Forestiers et voyageurs* (1863) ou *L'île Saint-Barnabé* (1865). On dénombre aussi 18 brochures en français, rapports et publications à caractère plus ou moins officiel, comme la plaquette sur la réforme du régime seigneurial qu'il publia à titre de député de Rimouski en 1854, les ouvrages qu'il fit paraître à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris de 1855 comme représentant du Canada ou encore les divers opuscules liés à ses fonctions de sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques, par exemple sur *Le Recensement du Canada* (1871) et sur *La Mouche ou la chrysomèle des patates* (1877). À ce massif s'ajoutent encore quelque 14 rapports divers en anglais, qui, pour le plus grand nombre, sont des traductions de publications gouvernementales, mais comprennent aussi certains titres inédits, comme la plaquette bilingue sur la lèpre publiée en 1885.

Taché était un homme de lettres au sens fort qu'avait le terme au XIX^e siècle, un esprit universel, touche-à-tout, homme d'action autant que penseur. Il y a chez lui quelque chose de la polyvalence du coureur des bois qu'il admirait pour sa capacité à s'adapter à tous les contextes et à embrasser tous les métiers :

Le voyageur canadien est un homme au tempérament aventureux, propre à tout, capable d'être, tantôt, successivement ou tout à la fois, découvreur, interprète, bûcheron, colon, chasseur, pêcheur, marin, guerrier. Il possède toutes ces qualités, *en puissance*, alors même qu'il n'a pas encore eu l'occasion de les exercer toutes².

Dans l'ordre intellectuel, Taché était un homme propre à tout, capable d'être successivement ou tout à la fois médecin, député, journaliste, pamphlétaire, rédacteur en chef, idéologue, directeur de revue littéraire, écrivain, conteur et haut fonctionnaire. Chacune de ces vocations faisait appel à une multitude de compétences et de talents. Son seul rôle de sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques à Ottawa, de 1864 à

2. Joseph-Charles Taché, *Forestiers et voyageurs* [1863], Montréal, Librairie Saint-Joseph, Cadieux et Derome, 1884, p. 6.

1888, l'amenait à traiter de questions aussi diverses que la santé publique³, le recensement de la population⁴ ou encore le droit d'auteur⁵.

Si l'érudition universelle de Taché ne fait guère de doute, reste à savoir si celle-ci procède d'une tournure d'esprit qui aurait toujours été la sienne ou si elle n'est que circonstancielle, la conséquence naturelle de sa trajectoire professionnelle. Comme le voyageur canadien, il semble que Taché ait eu de tout temps cette érudition universelle *en puissance*, qui lui permit d'assumer des responsabilités aussi diverses que variées et dont le caractère polygraphique de son œuvre n'est que la manifestation la plus visible et durable. À vrai dire, le parti pris polygraphique de Taché apparaît comme le prolongement de la vocation encyclopédique qu'avait la littérature sous l'Ancien Régime. En ce sens, la polygraphie peut être vue comme un héritage de la culture classique à laquelle il s'initia au collège. Un héritage qu'il fit toutefois fructifier grâce notamment à la vie intellectuelle des instituts et associations littéraires auxquels il prit une part active. La pratique polygraphique s'assimile aussi à un refus de la spécialisation des disciplines propre au XIX^e siècle, laquelle mènera à l'éclatement de l'idéal d'unité du savoir sur laquelle repose la notion même d'encyclopédie. Mais c'est une résistance en quelque sorte désespérée, vaine serions-nous tentés de dire, puisque la polygraphie prend

-
3. Le mandat du ministère de l'Agriculture est alors extrêmement étendu et couvre notamment la santé, d'où les publications de Taché sur le choléra et la lèpre. Voir, à ce propos, Bruce Curtis, « La morale miasmatique : le *Mémoire sur le choléra* de Joseph-Charles Taché », *Canadian Bulletin of Medical History / Bulletin canadien d'histoire de la médecine*, vol. XVI, 1999, p. 317-339.
 4. Le recensement de la population fait aussi partie du mandat du ministère de l'Agriculture. Voir, à ce propos, Bruce Curtis, *The Politics of Population: State Formation, Statistics, and the Census of Canada, 1840-1875*, Toronto, University of Toronto Press, 2001, p. 238-305.
 5. L'enregistrement des publications relève alors également du ministère de l'Agriculture. C'est sans doute ce qui amena Taché à tenter un procès à l'abbé Casgrain pour récupérer une partie des profits que ce dernier touchait grâce à sa collection de petits classiques, parmi lesquels se trouvait le recueil des *Trois légendes de mon pays*. Bien que Taché ait perdu son procès, ce recours en justice témoigne de la conscience qu'il avait du droit d'auteur avant l'heure. Voir, à ce propos, Réjean Robidoux, « Fortunes et infortunes de l'abbé Casgrain », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 31, n° 2, avril-juin 1961, p. 209-229.

déjà acte, malgré elle, de l'éclatement du savoir. C'est ce qui explique qu'en étant historien amateur, archéologue amateur, hygiéniste amateur, statisticien amateur, aliéniste amateur, agronome amateur, Taché fasse figure de précurseur, quand ce n'est pas de pionnier, mais jamais de praticien qui aurait laissé une trace durable dans telle ou telle de ces disciplines vouées à un bel avenir. Taché a dispersé ses écrits aux quatre vents, bêché dans bien des terreaux, engendrant de jeunes pousses que d'autres se sont efforcés de faire croître à sa place. Le seul dénominateur commun de son œuvre polygraphique foisonnante demeure la graphie, l'écriture. C'est effectivement en tant qu'écrivain, voire écrivain, que la figure de Taché reste la plus intéressante à étudier. Une telle polygraphie peut, par ailleurs, être comprise comme une manière pour une culture nouvelle de s'affirmer et de s'imposer, en palliant l'absence d'écrivains et d'intellectuels de métier par la polyvalence des lettrés qui, par la force des choses, se transforment alors en touche-à-tout. Persistance de l'Ancien Régime, adaptation à une culture qui, se fissurant sous l'effet des changements accélérés, force l'écrivain à s'écarteler. Protestation contre ce que le sociologue Max Weber appelait la *rationalisation*, c'est-à-dire l'autonomisation progressive des différentes sphères de l'existence (la morale, le savoir, l'esthétique, etc.), la polygraphie de Taché apparaît, paradoxalement, comme un effort de totalisation. Ce qui semblait de la dispersion à Casgrain n'est, en définitive, qu'une hésitante et éparpillée recherche d'unité.

Or, à ce jour, si la critique a insisté sur la valeur emblématique de Taché comme représentant de la bourgeoisie canadienne-française au point de lui consacrer deux biographies⁶, si, par ailleurs, des chercheurs ont étudié de manière ponctuelle et isolée certains aspects de son activité, comme directeur de la revue *Soirées canadiennes*⁷ ou comme rédacteur

6. Éveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894). Un grand représentant de l'élite canadienne-française*, Québec, Garneau, 1971 ; et Michèle Bernard, *Joseph-Charles Taché. Visionnaire, penseur et homme d'action au cœur du XIX^e siècle*, Montréal, XYZ, 2011.

7. Réjean Robidoux, « *Les Soirées canadiennes et Le Foyer canadien dans le mouvement littéraire québécois de 1860* », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 28, 1958, p. 413-452.

du *Courrier du Canada*⁸, le caractère protéiforme et foisonnant de son œuvre n'a jamais fait l'objet d'un article et encore moins d'une étude d'ensemble. C'est précisément à une telle lacune que le présent ouvrage collectif vise à remédier, en proposant une relecture de l'œuvre de Taché dans une perspective interdisciplinaire et à la lumière de cette donnée essentielle à la compréhension du personnage, à savoir son goût pour la polygraphie ou la graphomanie, selon que l'on prenne sa diversité d'intérêts pour une qualité ou un défaut. La pluralité impliquée dans la notion même de polygraphie ouvre la voie à un nombre presque infini d'approches, qu'il s'agisse des champs du savoir abordés (littérature, histoire, économie, industrie, agriculture, philosophie politique), des genres pratiqués (conte, légende, poésie, vulgarisation, topographie, rapport gouvernemental), voire des styles et des tons employés (persuasif, didactique, satirique, pamphlétaire, scientifique, administratif). Certes, Taché n'est pas le seul à tremper sa plume dans plusieurs encriers, comme le montre Yvan Lamonde. La polygraphie, aussi pratiquée par Chauveau, Barthe, Lenoir, Darveau, Lareau, La Rue, Fabre, Buies et Faucher de Saint-Maurice, se caractérise par la juxtaposition des genres, entre fiction, ethnographie, Mélanges et chronique.

L'écriture polygraphique a aussi partie liée avec les responsabilités qui sont confiées à Taché comme représentant du Canada à l'Exposition universelle de Paris en 1855. La diversité des textes qu'il fait alors paraître est à mettre en relation, comme le suggère Diana Cooper-Richet, avec son double mandat d'attaché commercial et de diplomate culturel avant la lettre. La polygraphie règne aussi à l'Institut littéraire de Rimouski que Taché fonde en 1855 et au sein duquel il promeut une culture encyclopédique axée sur l'histoire, l'industrie et la philosophie. Ce lieu de sociabilité qu'étudie Claude La Charité réunit des écrivains comme James Smith et Cyprien Tanguay qui publieront notamment sur l'agriculture, l'éducation chrétienne et la généalogie. C'est aussi le lieu de la genèse d'une bonne partie de l'œuvre littéraire de Taché lui-même. La polygraphie de ce dernier se manifeste par ailleurs dans le refus de la nouvelle

8. Philippe Sylvain, « Les débuts du *Courrier du Canada* et les progrès de l'ultramontanisme canadien-français », *Cahiers des dix*, Québec, vol. XXXII, 1967, p. 255-278.

historiographie disciplinaire qui émerge au XIX^e siècle. Au lieu de mettre dos à dos l'histoire et la légende, l'épistémologie du polygraphe, qu'analyse Julien Goyette, pose plutôt l'histoire, la légende et le conte comme un *continuum*. Une œuvre comme *Les Sablons* (1882) constitue l'un des meilleurs exemples, avec les contes et légendes, du rôle joué par l'imaginaire qui prolonge, achève et dépasse l'histoire.

Si Taché se refuse à dissocier histoire et imaginaire au nom de la supériorité du monde spirituel sur le monde matériel, en catholique fervent et militant, il ne résiste pas non plus à la tentation d'unir littérature et morale. Ainsi, les recueils *Trois légendes de mon pays* et *Forestiers et voyageurs*, étudiés par Dominique Marquis, expriment le renouveau religieux de la seconde moitié du XIX^e siècle dont Taché hérite et qu'il contribue à façonner en retour, en mettant l'accent sur le culte de sainte Anne et en soulignant l'importance du pardon, du salut de l'âme et de la miséricorde divine. Il arrive cependant, comme le met en évidence Jean-Claude Simard, que les convictions religieuses de Taché constituent une œillère, en particulier en ce qui concerne la science qu'il réduit souvent à une fonction purement utilitaire, qu'il voit comme un domaine de savoir parmi tant d'autres dans la culture de l'homme éduqué et qu'il refuse d'envisager comme recherche gratuite de la connaissance ou comme source de vérité. Taché est aussi un redoutable polémiste, lorsqu'il prend « le stylet du pamphlétaire qu'il mani[e] avec une si dangereuse dextérité⁹ », comme l'écrit l'abbé Casgrain. Et à l'occasion de la querelle qui l'oppose à l'historien Benjamin Sulte, il met son talent de polygraphe, en associant polémique et histoire, au service de la réhabilitation des Jésuites et des Français pris à partie par l'historien trifluvien. Le style polémique de Taché repose, selon Hélène Marcotte, sur un *pouvoir-dire*, lié à la crédibilité de Taché, un *devoir-dire*, fondé sur la sollicitation des contemporains pour qu'il réfute Sulte, et un *savoir-dire*, qui consiste à discréditer son adversaire par toute une série de procédés comprenant entre autres l'invective.

9. Henri-Raymond Casgrain, *Souvenances canadiennes*, Archives du Séminaire de Québec, 0445, t. III, chap. XXIV, p. 2.

Jusque dans ses rares poèmes, Taché ne peut s'empêcher de pratiquer le mélange propre à la polygraphie, puisque, pour l'abbé Casgrain, « c'est de la prose où les vers se sont mis¹⁰ ». Au reste, certaines de ses pièces versifiées relèvent de genres qu'il pratiquait aussi en prose, comme la légende du « Braillard de la montagne ». Toute prosaïque qu'elle est, une telle poésie peut néanmoins, comme le propose André Gervais, se prêter à une lecture formaliste virtuose. Par ailleurs, Taché a beau revendiquer haut et fort le catholicisme et la culture française comme piliers de l'identité nationale, son écriture reste malgré tout marquée par l'américanité. Certes, l'écrivain a le plus souverain mépris pour les États-Unis et, à plus forte raison, pour les Canadiens « yankifiés », mais *Forestiers et voyageurs*, selon Jean Morency, n'en met pas moins en scène deux des éléments centraux de l'américanité partagée par tout le continent, à savoir l'imaginaire de la frontière et de la prairie. Enfin, si Taché ménage une place à l'imaginaire et aux croyances dans son projet de littérature nationale, c'est en prenant soin toutefois de baliser cet irrationnel et en excluant les superstitions rejetées par le catholicisme. Selon Michel Fournier, cet encadrement de l'imaginaire passe par un transfert culturel et s'appuie notamment sur le modèle de lecture que proposent les fables de La Fontaine.

Enfin, Taché fait figure de pionnier dans certaines disciplines en voie de constitution. Ainsi, il ouvre la voie à l'archéologie par ses travaux destinés à retrouver la trace des Jésuites en Huronie. Bien qu'il n'ait jamais publié sur la question, selon Catherine Sutton, ses fouilles, par l'influence qu'elles ont exercée notamment sur l'historien Francis Parkman, et la réunion d'artefacts autochtones au sein du musée de l'Université Laval donnèrent une impulsion décisive aux travaux sur les premières missions jésuites dans le sud de l'Ontario. De la même manière, d'après Michel Ducharme, la réflexion politique de Taché sur la future Confédération représente une contribution originale et significative, quoique méconnue, aux débats identitaires des Canadiens français sous le régime d'Union. Dans ses articles publiés dans *Le Courrier du Canada* et réunis dans le volume *Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale* (1858), Taché, par un étonnant découpage de la population de l'Amérique

10. Placide Lépine, « Silhouettes littéraires. Joseph-Charles Taché », *loc. cit.*, p. 74.

du Nord britannique en fonction des confessions religieuses et des origines ethniques, arrive à montrer que les Canadiens français catholiques constituent la communauté la plus importante et la plus influente au sein d'une mosaïque de minorités. Ce caractère précurseur se manifeste non seulement dans l'archéologie, la philosophie politique, mais aussi dans le recensement de la population. Fort d'une tradition d'inventaire social qui, selon Bruce Curtis, serait propre à la culture québécoise, sinon canadienne-française, Taché propose en 1871 une refonte complète des méthodes de recensement et des catégories employées dans la collecte des données. La subtilité de certaines subdivisions, en particulier s'agissant des différentes confessions religieuses (anglicane, trinitaire, etc.), avait pour conséquence de minimiser l'importance des protestants au profit des catholiques.

En fin de volume, le lecteur trouvera une annexe présentant différents documents inconnus à ce jour et tout un fonds d'archives particulièrement riche en ce qui concerne Joseph-Charles Taché. Pierre Rioux fait le point sur la généalogie de l'écrivain d'une part et sur les actes notariés relatifs à sa période rimouskoise d'autre part. Mathieu Noël, quant à lui, retrace la constitution du Fonds Famille-Gauvreau conservé à l'Université du Québec à Rimouski, au sein duquel se trouvent de nombreuses pièces d'intérêt sur Taché, dont Jean-François Rioux dresse l'inventaire. Enfin, Julien Goyette et Claude La Charité donnent pour la première fois l'édition de deux manuscrits autographes conservés dans ce fonds. Il s'agit, dans le premier cas, d'un manuscrit préliminaire des *Trois légendes de mon pays* et, dans le second cas, du manuscrit définitif de *L'île Saint-Barnabé*.

Évidemment, l'œuvre du polygraphe résiste à toute saisie globale et définitive. Il était pour cette raison inévitable que subsistent dans un tel ouvrage collectif des points aveugles et des angles morts, que ce soit à propos de certains titres de la bibliographie de Taché ou de secteurs moins connus de son activité professionnelle et scripturale. Taché, le polygraphe, conserve ses zones d'ombre. Si l'on s'en tient à une perspective bibliographique, il faut relever que certains titres ne sont pas abordés ou alors de manière très incidente. C'est le cas des œuvres littéraires écrites en collaboration, que l'on pense à *La Pléiade rouge* (1854),

galerie de portraits satiriques publiée sous le pseudonyme de Gaspard Le Mage et co-écrite avec Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, ou encore au *Défricheur de langue* (1859), tragédie bouffe en trois actes publiée sous le pseudonyme d'Isidore de Mesplats et rédigée de concert avec Hubert La Rue. Parmi les brochures diverses et les rapports officiels, c'est aussi le cas du projet de réforme de la tenure seigneuriale publié en 1854, de la plaquette consacrée à la manière de combattre la chrysome parue en 1877, au texte sur les asiles d'aliénés datant de 1885 ou encore à certains rapports relatifs à l'agriculture, au pilotage sur le Saint-Laurent ou à la route reliant le Bas-du-Fleuve au Nouveau-Brunswick.

Ces publications mériteraient certainement d'être rapprochées des titres recensés dans le répertoire des brochures et des journaux de la collection de Taché, document manuscrit datant de 1859, conservé aux Archives de l'Université Laval¹¹. Entre sa bibliothèque et sa bibliographie, un étonnant effet de miroir vient conforter l'idée que la polygraphie n'est pas chez Taché une pratique purement circonstancielle, liée aux aléas de sa vie professionnelle, mais bien une tournure d'esprit perceptible dès la période rimouskoise. À l'époque où il n'est encore que médecin et député, on le sent, par ses lectures, s'intéresser à un très large éventail de questions sur lesquelles ses fonctions ultérieures l'amèneront à publier. Plus qu'un acte contraint, la polygraphie de Taché est le produit d'une démarche préméditée et volontaire.

Il faudrait rattacher de manière systématique les publications de Taché aux brochures et aux journaux de sa collection que l'on pourrait ainsi envisager comme des matériaux entrant dans la genèse de son œuvre polygraphique. Même un rapide survol des répertoires manuscrits permet d'établir des corrélations entre les nombreux opuscules que signe Taché et les titres qui garnissent les rayonnages de sa bibliothèque :

11. « Répertoire des Brochures Composant la collection de J. C. Taché Ec^f. » et « Répertoire des Journaux Composant la collection de J. C. Taché Ec^f. », Archives de l'Université Laval, P284. Désormais, les références aux numéros de ce répertoire seront notées dans le corps du texte entre parenthèses. Chaque numéro regroupe plusieurs titres et on ignore à quel principe de classement cette numérotation renvoie.

Publications de Joseph-Charles Taché	Titres de brochures connexes dans sa collection en 1859*
1854 <i>La Pléiade rouge</i> (n° 29)	1834 <i>Les deux Girouettes ou l'hypocrisie démasquée</i> (n° 19) 1842-1843 <i>Le Fantasque</i> (nos 7 et 13) 1843-1845 <i>Le Castor</i> (nos 10 et 12)
1854 <i>De la tenure seigneuriale en Canada, et projet de commutation</i> (n° 29)	1849 <i>De l'abolition des droits Féodaux et Seigneuriaux en Canada par Clément Dumesnil</i> (n° 9) 1849 <i>Franc aleu Roturier and on its relation to the Feudal and other Tenures</i> (n° 17) 1854 <i>La Convention anti-seigneuriale de Montréal au Peuple</i> (nos 4 et 36)
1855 <i>Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économiste</i> (n° 21)	1849 <i>Canada its position financial and resources</i> (n° 17) 1852 <i>Canada : its Growth and prospects two lectures delivered before the Mechanics' institute Toronto</i> (n° 17) 1854 <i>Essai sur le Commerce et l'Industrie du Bas-Canada</i> (n° 17) 1855 <i>État et avenir du Canada en 1854</i> (n° 31)
1858 <i>Des provinces de l'Amérique du Nord et d'une union fédérale</i> (n° 21)	1850 <i>Federative Union of the British North American Provinces</i> (n° 17) 1850 <i>Responsible Government for Colonies</i> (n° 23) 1855 <i>État et avenir du Canada en 1854</i> (n° 31) 1857 <i>The future of Western Canada</i> (n° 20)
1877 <i>La Mouche ou la chrysomèle des patates (Chrysomela Decemlineata) et le moyen d'en combattre les ravages</i>	1858 <i>La mouche à blé, son origine et les moyens de la détruire</i> (n° 19)

Publications de Joseph-Charles Taché	Titres de brochures connexes dans sa collection en 1859*
1866 <i>Mémoire sur le choléra</i>	1835 <i>Rapport du Comité sanitaire spécial de Montréal sur le choléra et l'Émigration</i> (n° 37) 1844 <i>Essai sur la nature et le traitement du choléra Asiatique</i> (n° 10)
1885 <i>Les asiles d'aliénés de la province de Québec et leurs détracteurs</i>	1849 <i>Rapport aux commissaires de l'Asile Temporaire des aliénés à Beauport</i> (n° 16) 1849 <i>Report of the Managers of the temporary lunatic asylum at Beauport</i> (n° 13) 1856 <i>Rapports sur l'Asile des Aliénés du Bas Canada aux Commissaires</i> (n° 10) 1858 <i>Reports of the proprietors and Managers of the Lower Canada Lunatic asylum</i> (n° 13) 1858 <i>Report to the Commissions of the Lunatic asylum at Québec</i> (n° 13)

* Il arrive que le répertoire consigne un titre approximatif, voire traduit littéralement de l'anglais. Nous donnons le titre tel qu'il apparaît dans le répertoire, suivi du numéro de référence. Lorsque la publication de Taché se trouve dans sa propre collection, nous donnons le numéro de référence entre parenthèses dans la colonne de gauche.

En guise de prolegomènes à de futures recherches, esquissons ce que de tels rapprochements sont susceptibles de nous apprendre sur l'écriture de l'œuvre polygraphique de Taché.

L'une des premières publications de l'écrivain, *La Pléiade rouge*, est une satire particulièrement vibrante qui a pour cible les députés récemment élus sous la bannière des Rouges. C'est le seul texte de Taché qui connaîtra une diffusion internationale, puisqu'il sera commenté favorablement dans le journal parisien *L'Univers*¹² de Louis Veuillot. Or, Taché avait pu s'initier à la satire politique grâce à la lecture des journaux *Le*

12. Voir, à ce propos, Éveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894). Un grand représentant de l'élite canadienne-française*, op. cit., p. 100.

Fantasque et *Le Castor*, fondés et rédigés par Napoléon Aubin¹³ et sans doute l'une des meilleures réussites de la presse satirique au Québec, même à ce jour. Par ailleurs, il pouvait également puiser son inspiration dans l'un des premiers pamphlets politiques, *Les deux girouettes ou l'hypocrisie démasquée* (n° 19), publié en 1834 par Louis-Hippolyte La Fontaine, chef politique dont le député fut un fidèle et un proche. Il faudrait relire de façon croisée la galerie de portraits de Taché et les lectures qui ont pu l'inspirer pour mieux cerner sa spécificité qui tient, formulons l'hypothèse, à la synthèse qu'elle opère entre satire et pamphlet politique.

Attardons-nous maintenant à la brochure *De la tenure seigneuriale en Canada*, que Taché fait paraître en 1854 à la suite de la convention tenue à Rimouski sur la question et qui lui mérita l'inimitié durable de ses électeurs pour avoir prôné une position perçue comme trop favorable aux seigneurs¹⁴. Taché avait dans sa bibliothèque l'opuscule *De l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux en Canada* publié par Clément Dumesnil en 1849. Il s'agit là de l'un des plus violents réquisitoires contre la caste seigneuriale, qui prône l'abolition du régime et qui envisage même l'expropriation des seigneurs insatisfaits des indemnités proposées. L'auteur fait flèche de tout bois et utilise volontiers un style incendiaire en invectivant les seigneurs : « Les Seigneurs sont, non-seulement des vampires qui sucent, avec les fruits de la sueur et du travail du cultivateur, une grande partie des revenus du pays, mais ils sont encore la plus grande nuisance que les développements de l'industrie puissent rencontrer¹⁵. » Par ailleurs, en conclusion, Dumesnil adopte un ton volontiers déclamatoire et révolutionnaire, en recourant à la prosopopée et en s'adressant à la tenure comme s'il s'agissait d'un interlocuteur :

-
13. Voir, à ce propos, le chapitre V « Vicissitudes du *Fantasque* », dans Jean-Paul Tremblay, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 75-89.
 14. Eveline Bossé, *Joseph-Charles Taché (1820-1894). Un grand représentant de l'élite canadienne-française*, op. cit., p. 65-82.
 15. Clément Dumesnil, *De l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux au Canada, et sur le meilleur mode à employer pour accorder une juste indemnité aux seigneurs*, Montréal, J. Starke et cie, 1849, p. 21.

Arrière, tenure infâme! tu achèves ta carrière en ce pays, tu seras complètement chassée de l'Amérique: au Canada plus de Seigneurs, plus de vassaux, plus de vilains; plus de corvées à faire, plus de lods et ventes, plus de droit de retrait, plus de cens et ventes, plus de droits de domination et d'oppression, plus de droit de banc double dans l'église, droit d'y trouver la sépulture pour soi et sa famille; arrière vestiges de la féodalité¹⁶!

Il ne fait aucun doute que Taché, dans son propre projet de réforme du régime, cherche à répondre à ce brulôt antiseigneurial, d'abord sur le plan du style, voire du savoir-vivre. La rhétorique revancharde, plébéienne et insultante adoptée par Dumesnil devait susciter chez lui une bien plus grande réserve encore que les idées abolitionnistes. C'est pourquoi, d'entrée de jeu, Taché invite ses compatriotes, quoi qu'il advienne du régime seigneurial, à en conserver ce qu'il en estime être les meilleurs aspects, particulièrement une certaine politesse:

Nous avons de la féodalité ce qu'elle a de bon et c'est probablement en partie à cette institution que nous devons les mœurs chevaleresques et l'exquise politesse de notre population; tâchons de faire en sorte que ces excellentes choses restent quand le système seigneurial sera éteint, et gardons-nous d'insulter aux institutions qui passent. La liberté et l'égalité y gagnent de n'être pas accompagnées d'allures triviales et malséantes¹⁷.

Mais par delà la différence marquée de styles qu'adoptent respectivement Dumesnil et Taché, il reste que tant la convention seigneuriale organisée à Rimouski le 21 février 1854 que la publication de la brochure sur le projet de commutation se veulent une réponse directe à l'invitation lancée par Dumesnil à l'opinion publique pour qu'elle se mobilise et qu'elle contraigne l'Assemblée législative à abolir le régime seigneurial dans une sorte de manifestation avant l'heure:

Il faut abroger, pour toujours, cette loi tyrannique, ces restes hideux et dégoûtants de la barbarie. Il y a assez longtemps que le peuple souffre l'injustice des lois seigneuriales, LE DEVOIR DES MANDATAIRES DU PEUPLE, DEVOIR IMPERIEUX! doit être de se rendre à ses vœux, en faisant disparaître tous ces droits honteux, en détruisant la servitude féodale,

16. *Ibid.*, p. 46.

17. Joseph-Charles Taché, *De la tenure seigneuriale en Canada, et projet de commutation*, Québec, Lovell et Lamoureux, 1854, p. 4.

en faisant des sujets libres et en préparant leur avenir de prospérité et de bonheur. Le temps d'une réparation complète est enfin venu. L'opinion publique, à laquelle les assemblées délibératives sont responsables, s'est déjà prononcée, et se prononcera encore d'une manière plus formidable, nous n'en doutons pas, encore plus généralement et plus énergiquement dans tout le pays, en faveur de l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux¹⁸.

La présentation même de la brochure de Taché se veut un démenti cinglant à la conclusion emphatique de Dumesnil. La reproduction du procès-verbal de la convention, qui décline l'identité et la provenance des soixante délégués présents, vise à montrer que l'opinion publique, dès lors qu'elle est consultée, serait davantage favorable à une réforme du régime seigneurial qu'à son abolition pure et simple. Pourtant, là où le bât blesse, c'est que l'on voit bien, à la lecture des résolutions adoptées, qu'il ne s'agissait pas de débattre de l'avenir du régime seigneurial en général, mais plutôt d'entériner simplement le projet de commutation proposée par Taché lui-même. L'idée même de publier la brochure, adoptée par les délégués lors de la convention, vise certes à faire connaître le projet au plus grand nombre, mais également à combattre les idées des abolitionnistes, sur le même terrain qu'eux et avec les mêmes armes, c'est-à-dire par le recours à la diffusion imprimée en français et en anglais, ce qui était particulièrement important dans le cadre politique du Canada-Uni où il était impossible d'adopter quelque loi que ce soit sans le soutien d'une partie des députés du Haut-Canada.

Prenons maintenant comme dernier exemple la brochure que Taché publie en 1877 pour combattre les ravages provoqués par la chrysome, parasite particulièrement dévastateur de la pomme de terre. Si, d'entrée de jeu, Taché précise les sources qu'il a mises à profit et dont la grande majorité sont en anglais et proviennent des États-Unis¹⁹, il reste que la forme même qu'il donne à sa publication ne vient pas de ces articles

18. Clément Dumesnil, *De l'abolition des droits féodaux et seigneuriaux au Canada*, op. cit., p. 46.

19. Voir, à ce propos, la bibliographie dans Joseph-Charles Taché, *La mouche ou la chrysome des patates* (*Chrysomela Decemlineata*) et le moyen d'en combattre les ravages, Montréal, Burland-Desbarats, 1877, p. 5-6.

savants, destinés à un lectorat restreint. Pour comprendre son souci de mettre à la portée des agriculteurs eux-mêmes les moyens de se prémunir contre ce que nos aïeux appelaient la « bibitte à patate », il faut, une fois plus, se tourner du côté de la bibliothèque de Taché en 1859, dans laquelle on trouve un opuscule intitulé *La mouche à blé, son origine, et les moyens de la détruire*, publié en 1858 par un certain « cultivateur pratique ». Certes, il s'agit là d'un autre fléau que celui qui intéresse Taché en 1877. Cela dit, Taché s'inspire de la volonté de son prédécesseur de s'adresser directement aux cultivateurs eux-mêmes en leur donnant des conseils pratiques, ce qui semble une nouveauté en 1859, si l'on en juge d'après l'insistance avec laquelle l'auteur se justifie de ce souci de vulgarisation :

Jusqu'ici le cultivateur s'est trop considéré comme une machine propre au travail physique seulement et quoique l'auteur de ces pages sache combien il est difficile pour les enfants du sol, sous le fardeau et l'influence d'un travail constant, de dévouer à la pensée, ce soin qui lui est si bien dû, quoique le principe pensant ne requière seulement que de l'exercice, pour se développer graduellement, et soit à la charrue ou dans le bois, dans le champ de blé ou la cour de la ferme, partout nous disons – Pensez. Laissez le sens commun suivre sa route, c'est un bien digne guide, et un moniteur dont les instructions sont accessibles à tout être humain.

Les cultivateurs du Canada sont les seuls soutiens du pays. – *L'agriculture est la base de notre commerce*; et pas un pays ne peut fournir un commerce plus honorable. Nous nous glorifions d'appartenir à cette classe et de tous les titres que notre bien aimée Souveraine peut conférer, nous sommes convaincu que pas un seul peut mieux nous convenir ni nous donner une aussi grande somme de légitime orgueil, que celui de CULTIVATEUR PRATIQUE²⁰.

C'est bien sous ce jour en effet que Taché cherche à se montrer en 1877, lorsqu'il explique en introduction vouloir partager le fruit des expérimentations qu'en bon « cultivateur pratique » il a menées seul ou avec ses amis. Mais par dessus tout, ce souci de vulgarisation, comparable à celui de son prédécesseur, se traduit dans l'emploi des termes choisis :

20. *La mouche à blé, son origine, et les moyens de la détruire, par un cultivateur pratique*, Montréal, Cérat et Bourguignon, 1858, p. 14.

Je me servirai du mot canadien de *patates* comme équivalent du mot, plus français mais moins bien compris ici, et nullement meilleur, de *pommes de terre*. Je me servirai de l'expression *mouche des patates*, pour désigner l'insecte dont je donnerai aussi les noms de la science. Il est essentiel d'adopter un mot usuel qui s'accommode aux besoins ordinaires du langage, en évitant, d'un côté, une idée par trop fautive du sujet et, de l'autre, d'assumer des allures de pédantisme scientifique. Le mot *mouche* est pris ici dans son acception la plus large, moyennant laquelle il s'applique à tous les insectes qui volent²¹.

Un tel souci de vulgarisation n'est pas lié seulement à ses fonctions de sous-ministre de l'Agriculture et des Statistiques; Taché manifestait déjà pareil intérêt pour l'agriculture et pour la diffusion des connaissances agronomiques lors de sa période rimouskoise, que ce soit comme directeur de la Société d'agriculture du Canada-Est, fonction à laquelle il est nommé en 1848, ou comme fondateur de l'Institut littéraire de Rimouski en 1855, dont de nombreux membres étaient des agriculteurs. On peut présumer que, parmi les thèmes abordés lors des conférences, l'agriculture n'était certainement pas oubliée, puisqu'elle était alors souvent perçue comme le fer de lance de l'industrie, aussi curieuse qu'une telle idée puisse aujourd'hui nous paraître.

21. Joseph-Charles Taché, *La mouche ou la chrysomèle des patates*, op. cit., p. 8.